

des habitants, ils leur firent la chasse et se régalaient d'un plat national, dont ils étaient très-friands.

Si la viande du rat compte des amateurs assez nombreux, elle a beaucoup d'ennemis. Déjà au moyen âge, un écrivain arabe, nommé Eby Baithar, prétendait que l'usage de cette viande amenait une grande faiblesse intellectuelle.

LA SECTE DES SAUTEURS

Une secte qui fait beaucoup parler d'elle en Russie, c'est la secte des sauteurs, dont le culte se résume en extases, convulsions, danses mystiques et mortifications d'une violence inouïe. Un vieux paysan, originaire du cercle de Tambow, est le plus grand prophète de cette secte. Sa réputation s'est étendue au loin, et les pèlerins affluent au village d'Uwarowe, où il réside. Une troupe de pèlerins s'en revient, il n'y a pas longtemps, d'Uwarowe dans un état d'extrême surexcitation, lorsque tout à coup l'un d'eux déclare qu'il est Jésus Christ; une femme affirme qu'elle est sainte Barbe; les pèlerins font halte, jettent bas leurs habits et commencent un vrai sabbat de sorciers, se frappant à la manière des anciens flagellants. Enfin, ils prennent une femme, l'attachent à la roue d'une voiture qui la broie, puis continuent leur chemin.

TABLETTES LOCALES

Le Conseil de Ville de Québec a adopté, à sa dernière séance, un plan ayant en vue la reconstruction du Château St Louis en dedans de la citadelle. Cette superbe résidence sera affectée à l'usage du gouverneur-général, et les frais de construction seront à la charge du gouvernement fédéral. Le plan en question s'occupe aussi de l'ouverture de boulevards, et autres améliorations publiques.

Il y a eu samedi, 20 courant, au bureau de la compagnie d'assurance "La Citoyenne," rue St. Jacques, une assemblée générale des représentants des Assurances sur la vie. Une députation composée de MM. W. M. Ramsay, Walter Burke, C. O. Ferrant, et Edward Stark, fut nommée et chargée de se rendre à Québec pour s'opposer aux nouvelles clauses relatives à la taxation des primes d'assurances sur la vie, proposée par la Corporation de Montréal.

La commission canadienne du centenaire a terminé sa session la semaine dernière. Le rapport du secrétaire montre que la province d'Ontario compte 200 entrées pour divers articles, et que celle de Québec aura autant de variété dans les objets qu'elle exposera, mais un moindre nombre d'exposants. Les autres parties de la puissance exposent aussi quantité de produits qu'elles exploitent.

L'espace réservé au Canada dans la salle principale est de 21,000 pieds carrés; dans le département agricole, 20,000; dans celui des machines, 10,000; et dans ceux de l'horticulture et des beaux-arts, 3,000 chaque.

Le contrat pour la section No. 5 de l'élargissement du canalachine a été octroyé à l'échevin McShane, de Montréal, pour la somme de \$500,000.

Après avoir longuement réfléchi, ce monsieur n'a pas voulu l'accepter, et en conséquence, il a été accordé à M. F. B. McNamee pour \$550,000. M. McNamee l'aura si ses garanties sont jugées satisfaisantes, et même désirait-il retirer ses offres, il n'est pas vraisemblable qu'il soit fait plus de concessions. La soumission la plus proche après la sienne est celle de Ryan et Booke, pour \$600,000; d'Henry et Davis, \$750,000; ensuite viennent Lynn, à \$300,000; Cotton et Cie., \$830,000; Worthington et McDonald, \$860,500; Shakell et Cie., \$900,000; Birge et Bourgeon, \$1,069,000.

Il y a une différence d'un demi-million de dollars entre la plus haute et la plus basse soumission.

Deux nouvelles compagnies qui, par ce temps de crise, ne craignent pas de s'établir dans notre province:

"La compagnie manufacturière de Sainte-Jeanne de Neuville."

L'objet pour lequel son incorporation est demandée est de manufacturer toutes espèces d'objets en bois et en fer en la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville.

La principale place d'affaires de la dite compagnie sera en la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville, et partout ailleurs où les actionnaires le jugeront convenable dans la province de Québec.

Le montant du fonds social de la dite compagnie manufacturière sera de vingt mille piastres courant, divisé en deux cents actions de cent piastres chacune, avec privilège d'augmenter jusqu'à quarante mille piastres.

Les premiers directeurs de la compagnie seront Eugène LaBue, écuyer, co-propriétaire de la seigneurie de Neuville; Hercule Collet, écuyer, marchand; Thomas LaRivière, junior, écuyer, marchand; Joseph Bussières, écuyer, maire de Sainte-Jeanne de Neuville, et Augustin Bussière, agriculteur, tous sujets nés de Sa Majesté.

Le nom proposé de la seconde compagnie est "The Beaver Lumber Company."

L'objet pour lequel l'incorporation est demandée est pour faire le commerce de bois en général dans la province de Québec, pour se procurer le bois, le manufacturer, le vendre et aussi pour construire des moulins à scier et à planer, pour posséder des propriétés immobilières, des bateaux, des barges, des bateaux à vapeur, le tout pour les fins du dit commerce de bois.

La principale place d'affaires de la dite compagnie sera dans la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, dans la province de Québec, et les affaires de la dite compagnie seront poursuivies principalement sur la rivière Yamachiche.

Le montant du fonds social de la dite compagnie sera de \$60,000 divisé en 600 actions de \$100 chacune.

Les noms, résidences et occupations des requérants sont: William Henry Parker, Frank Ignatius Tyler et Ignatius Tyler, marchands de bois, tous de la cité de Montréal; Otis Chamberlin et George Otis Tyler, marchands de bois, tous deux de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche.

Les dits William Henry Parker, Otis Chamberlin et Ignatius Tyler seront les premiers directeurs de la dite compagnie.

Les dits William Henry Parker et Otis Chamberlin sont sujets anglais, et les autres requérants sont citoyens des Etats-Unis.

LES PROGRÈS MATERIELS DE L'INDE ANGLAISE

II (Suite)

Les tableaux statistiques de l'empire anglo-indien en 1871-72 donnent à l'exportation pour les grands ports de Karachi, Bombay, Madras, Calcutta, Moulmein, Rangoon, le chiffre considérable de 1 milliard 616 millions de francs. Les importations pour les mêmes ports, pendant le même exercice, s'élevèrent à 1 milliard 66 millions. Les chiffres des neuf années antérieures indiquent clairement la puissance avec laquelle les événements politiques extérieurs se font sentir dans les transactions commerciales de l'Inde. Pendant la guerre de la sécession, qui donne une impulsion énorme à la culture du coton, les exportations atteignent le maximum de la période. Les guerres européennes de 1866 et de 1870 jettent le malaise et l'effroi sur tous les marchés du monde; avec la paix, les affaires renaissent, et les chiffres du commerce maritime en 1871-1872 diffèrent peu de ceux de la crise américaine.

Le port de Calcutta tient toujours le premier rang dans le mouvement commercial de l'Inde, et les importations en 1871-72 s'élevèrent à 494 millions de francs, les exportations à 696 millions. Le commerce sur les bords de l'Hougly suit une marche croissante, et l'année 1872, comparée à la première de la période décennale, donne une augmentation de 137 millions de francs à l'importation, de 311 millions à l'exportation. Il n'en est pas de même au port de Bombay, dont les exportations pendant la fièvre du coton (1864-1865) atteignent presque 1 milliard, pour retomber pendant le dernier exercice au-dessous du chiffre de 1863. Le document décennal donne, en 1872, 261 millions pour les importations à Bombay et 647 millions pour les exportations; ces chiffres diffèrent peu de ceux de l'année 1863.

Le mouvement maritime de l'Inde est représenté, entrées et sorties réunies, pour l'année 1872, par 45,885 navires jaugeant 8,333,638 tonneaux. En comparant ces chiffres à ceux du premier exercice de la période décennale—41,501 navires jaugeant 5,612,505 tonneaux—l'on voit que le nombre des navires est resté stationnaire, tandis que le tonnage a presque doublé. Pendant ces dernières années, une double métamorphose s'est accomplie dans le matériel de la flotte marchande de l'Angleterre. Les grands *clippers* ont d'abord remplacé les navires de faible tonnage; depuis le percement de l'isthme de Suez, les *steamers* disputent à la marine à voiles le fret des mers indiennes. Les efforts de l'industrie moderne, sans résoudre le problème de la suprématie des deux

grandes métropoles indiennes, ont développé autour d'elle des éléments nouveaux et considérables d'activité et de richesse. Si le port de Bombay, par l'ouverture du canal de Suez, se trouve de dix jours de navigation à la vapeur plus rapproché de l'Europe que le port de Calcutta, le réseau des chemins de fer indiens est singulièrement favorable à ce dernier. On ne compte que 560 milles de Calcutta à Allahabad, point de jonction de l'*East Indian railway*, qui traverse les provinces nord-ouest et le Pendjab, et de l'*Indian Peninsula*, tandis que la distance de Bombay à Allahabad s'élève à 850 milles. La ligne de Calcutta traverse le riche bassin houiller de Raneegunge, et obtient son combustible à un prix bien inférieur à celui que paie le chemin de fer péninsulaire, dont tout le combustible est tiré de l'Europe. L'influence du canal de Suez se fait sentir au port de Bombay par l'augmentation de la navigation à vapeur, qui en 1872 s'élève à 88 *steamers* à l'arrivée et 90 à la sortie, contre 75 et 76 dans l'exercice précédent. L'achèvement de l'œuvre de M. de Lesseps a aussi immédiatement provoqué les ports de Gênes, de Trieste, Constantinople et Odessa à ouvrir des relations directes avec l'Inde. Le succès a couronné les efforts des armateurs de Trieste, et en 1872 les exportations de Bombay à destination de l'Adriatique se sont élevées à 20 millions de francs. Les tentatives faites par le gouvernement russe ont été moins heureuses: le service de *steamers* qu'il avait pris sous son patronage n'a eu qu'une courte et infructueuse existence.

Examiner article par article les statistiques commerciales de l'Inde serait sortir des limites de cette étude; nous nous contenterons de parler des produits nouveaux qui y tiennent déjà une belle place sans avoir atteint tout le développement que l'avenir leur réserve: en première ligne, le riz de la Birmanie anglaise, le jute, le thé, le café, le coton.

Le riz est le grand article d'exportation de l'Inde, sinon comme valeur, du moins comme quantité, et atteint un total de plus de 850,000 tonneaux en 1871-1872. Plus de la moitié de ce chiffre appartient à la Birmanie anglaise, territoire annexé au domaine anglais depuis environ vingt ans. Le riz de Rangoun et de Moumein fait non-seulement concurrence au riz de Saigon et de Bangkok sur le marché européen, mais encore lui dispute les principaux marchés de la Chine, ceux de Maurice et de l'île Bourbon. La spéculation anglaise ne néglige rien pour donner au commerce du riz de Birmanie tout le développement dont il est susceptible, et l'on compte en ce moment autour des deux centres européens du pays seize moulins à nettoyer le riz, de récente création, et munis des appareils les plus perfectionnés.

Le jute (chanvre du Bengale), qui croît à l'état sauvage dans le delta du Bengale oriental compris entre le Brahmapoutra et le Gange, n'a commencé à figurer d'une manière sensible dans le mouvement maritime de Calcutta que vers l'époque de la guerre de la sécession. Le jute est apporté par les cultivateurs natifs sur les marchés de Seraogunge, Naragunge, Dana, d'où il est expédié sur Calcutta, et de là vers l'Europe. La ville de Dundee, en Ecosse, tient la tête dans le royaume-uni pour la fabrication des articles de jute: cordes et cordages, toiles, tapis communs. Les établissements de MM. Cox frères, qui emploient 3,000 chevaux de vapeur, plus de 2,000 ouvriers, font des transports de jute sur leurs propres *steamers*, et ne le cèdent en rien aux plus gigantesques établissements de Manchester et de Birmingham. Le jute est aussi utilisé dans l'Inde pour la fabrication de sacs qui servent à contenir le riz et s'expédient en

énormes quantités (5,112,421 sacs) en Birmanie, Chine et Amérique.

Le thé, comme toutes les choses de l'Asie, a sa légende. Un dévot indien, du nom de Durma, qui vivait cinq cents ans environ avant l'ère chrétienne, touché de l'ignorance religieuse des habitants du Céléste Empire, entreprit de leur révéler la parole divine. Indifférent aux confortations du voyage, le saint homme partit sans provisions, et un jour, épuisé de faim et de fatigue, tomba sur la terre et s'endormit. A son réveil, honteux d'avoir cédé même pour un instant aux besoins de la nature, Durma s'arracha les sourcils en manière de châtiment, et les jeta autour de lui. Immédiatement les poils se transformèrent en arbustes gracieux et feuillus: le voyageur émerveillé goûta les feuilles qui l'entouraient, et s'aperçut bientôt qu'elles rendaient la vigueur à son corps et à son esprit. La réputation de sainteté de Durma ne tarda pas à se répandre dans le pays, il eut de nombreux disciples qu'il engagea à faire usage de la plante nouvelle, et bientôt le goût de la boisson qui réjouit sans enivrer se propagea en Chine.

La culture industrielle dans l'Inde de l'arbuste à thé est d'origine récente, et remonte à moins de cinquante ans. La première guerre contre les Birmans donna aux Anglais la possession des territoires d'Assam en 1826, et peu de temps après l'on découvrit dans la nouvelle conquête de nombreux plants de thé. Ces arbustes avaient-ils poussé à l'état sauvage, ou remontaient-ils à une ère de civilisation antérieure dont on retrouve les débris incontestables dans la vallée du Brahmapoutra? Quoi qu'il en soit, la découverte ne passa pas inaperçue, et une mission envoyée par le gouverneur-général, lord Bentinck, en 1834, reconnut que l'arbre à thé était indigène dans le Haut Assam, et que ses feuilles pouvaient être utilisées dans le commerce. Le gouvernement fit immédiatement venir des ouvriers et des semences de la Chine, et en 1839 huit caisses de thé d'Assam furent vendues sur le marché de Londres. Ce premier succès attira l'attention des spéculateurs, et une compagnie formée sous les auspices de Babou Dwarkanaght Tagore, dont le nom se trouve honorablement associé à tous les progrès industriels et agricoles de l'Inde pendant la première moitié du siècle, acheta toutes les plantations de thé du gouvernement. Les débuts de l'*Assam Tea Company* ne furent pas heureux, mais une administration nouvelle rétablit l'ordre et l'économie dans les affaires, et sa prospérité excita bientôt sur les marchés de Londres et de Calcutta une véritable fièvre de thé. Les demandes de concession de terrains se multiplièrent, et les compagnies sortirent de dessous terre. Des spéculations hasardées ou malhonnêtes amenèrent de complètes déconitures et une diminution temporaire dans la production, jusqu'à ce que les entreprises mal conçues eussent disparu et que les compagnies sérieuses pussent reprendre place dans la confiance des actionnaires. L'Assam n'est pas la seule partie du territoire indien propre à la culture du thé; la plante se retrouve à l'état sauvage dans la province voisine de Cachar, et aussi dans les districts montagneux du premier versant de l'Himalaya—provinces du nord-ouest et Pendjab. Le gouvernement de lord Dalhousie, désireux de répandre la culture du thé au nord comme à l'ouest, organisa des plantations à Kumaon et à Dehra-Doon, et il y a seize ans nous avons visité ces intéressants jardins, alors dans toute leur nouveauté. En 1864, les établissements de l'Himalaya ont été vendus à des compagnies, et sagement administrés, ils feront un jour concurrence à leurs rivaux de l'Assam et de Cachar. En 1872, on a exporté environ 7